



Vivre
ensemble

Communiqué de presse

Lundi 19 décembre 2022

Le Fonds Saint-Christophe lance la 2^e édition de son appel à projets dédié à la solidarité intergénérationnelle

En complément de ses actions de mécénat, le Fonds Saint-Christophe lance, du 16 janvier au 30 avril 2023, la 2^e édition de son appel à projets visant à renforcer les solidarités intergénérationnelles dans la société. Il invite chaque collaborateur et délégué de la Mutuelle Saint-Christophe assurances à parrainer une association d'intérêt général, porteuse d'un projet innovant dans l'un de ces domaines : éducation, culture, social, santé et environnement.

Le Fonds Saint-Christophe soutient la dynamique associative dans les territoires français métropolitains.

Avec ce concours, le Fonds Saint-Christophe renforce et valorise l'engagement des délégués et des collaborateurs de la Mutuelle. Chacun d'entre eux peut proposer la candidature d'un projet associatif répondant aux critères d'éligibilité. Avant de déposer son dossier, chaque association candidate devra indiquer le nom de son parrain Saint-Christophe.

Doté de 150 000 euros pour ce concours, le Fonds Saint-Christophe soutiendra jusqu'à 10 projets. Les associations lauréates pourront remporter jusqu'à 15 000 euros chacune.

Comment participer à l'appel à projets ?

Il suffit de prendre connaissance du règlement et de remplir le dossier de candidature sur le site :

www.vivre-ensemble-saint-christophe.fr

CALENDRIER DE L'APPEL A PROJETS

Ouverture des candidatures : 16 janvier 2023

Clôture des candidatures : 30 avril 2023

Sélection par le comité projets du Fonds : 1^{er} au 31 mai 2023

Annnonce des lauréats : 21 juin 2023

Le Fonds Saint-Christophe :

Prenant sa source dans l'objet de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, le Fonds de dotation a pour vocation de développer et de soutenir des activités et organismes d'intérêt général agissant dans le champ de l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement, dans les domaines culturel, de l'éducation, social, de la santé, de l'environnement ou autre au bénéfice des personnes en situation de fragilité en s'appuyant sur le réseau de la mutualité. **Consultez sa [plaquette de présentation](#).**

CONTACTS :

Mutuelle Saint-Christophe Virginie Crestia – Responsable communication externe - T. : 01 56 24 77 84 virginie.crestia@msc-assurance.fr